Décision Municipale n° 028/2026

Nomenclature : 1.1 – Marchés publics

Objet : Aménagement du Parking « Le Go » situé rue des Baléares
Lot n° 1 : Voirie – Réseau pluvial
Acceptation d'un sous-traitant et agrément des conditions de paiement
Entreprise titulaire : « Eiffage Route Grand Sud-Ets Ouest Languedoc-Roussillon »
Entreprise sous-traitante : « Moliner Sud Signalisation »
Travaux : Signalisation horizontale et verticale, mobilier urbain

Le Maire de la Commune de SALEILLES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122.22 ;
Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 9 avril 2026, reçue à la Préfecture des Pyrénées-Orientales le 13/04/2026, par laquelle le Conseil Municipal a délégué sans aucune réserve, à son Maire, et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard de toutes les matières énumérées à l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu l'avis d'appel public à concurrence sur le site AWS « Marchés Publics Info » le 07/11/2025 et dans l'hebdomadaire « La semaine du Roussillon » pour un MAPA d'aménagement du Parking « Le Go » situé rue des Baléares ;
Vu la délibération n° 003/2026 du 22 janvier 2026 par laquelle le conseil municipal a attribué les 4 lots du MAPA précité et notamment le lot n° 1 : « Voirie – Réseau pluvial » à l'entreprise la mieux-disante ;
Vu le marché n° 66.189.25.4.01 signé le 27 janvier 2026 avec l'entreprise « Eiffage Route Grand Sud-Ets Ouest Languedoc-Roussillon » située 1, chemin de Villeneuve de la Raho-66280-Saleilles, pour le lot n° 1 : « Voirie – Réseau pluvial » ;
Vu l'acte de sous-traitance du 6 octobre 2026 par lequel l'entreprise titulaire déclare l'entreprise « Moliner Sud Signalisation » sise 310, rue Chenard et Walcker-66000-Perpignan, en tant que sous-traitante pour effectuer les travaux de signalisation horizontale et verticale, mobilier urbain ;

D E C I D E

Article 1 : **D'accepter** l'entreprise « Moliner Sud Signalisation » comme sous-traitante de l'entreprise « Eiffage Route Grand Sud-Ets Ouest Languedoc-Roussillon » pour effectuer les travaux de signalisation horizontale et verticale, mobilier urbain, dans le cadre du lot n° 1 du marché d'aménagement du Parking « Le Go » situé rue des Baléares.

Article 2 : **D'agréer** le paiement direct à l'entreprise « Moliner Sud Signalisation » pour un montant de 5 812,50 € H.T (auto-liquidation de la TVA).

Article 3 : **D'imputer** les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts à cet effet au budget communal de l'exercice 2026 et suivants de la commune.

La présente décision sera inscrite au Registre des Décisions Municipales.

Fait à Saleilles, le 7 octobre 2026

Le Maire,

MAIRIE DE SALEILLES 66280

Jordi DELCLOS

Publication le : - 8 OCT. 2026

Accusé de réception en préfecture
066-216601898-20261007-dec-028-2026-AU
Date de télétransmission : 07/10/2026
Date de réception préfecture : 07/10/2026